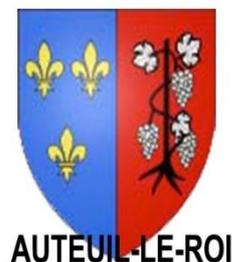


# INFORMATIONS DE LA MAIRIE D'AUTEUIL LE ROI



Juin 2023

 [www.mairie-auteuil-le-roi.fr](http://www.mairie-auteuil-le-roi.fr)

 [www.facebook.com/auteuilleroi](https://www.facebook.com/auteuilleroi)

[www.facebook.com/groups/Auteuil.Village.Solidaire](https://www.facebook.com/groups/Auteuil.Village.Solidaire)

<https://app.panneaupocket.com/ville/1588422419-auteuil-le-roi-78770>



Le [Journal Officiel le 10 juin 2023](#) a publié [l'arrêté interministériel du 25 avril 2023](#) reconnaissant pour la commune d'Auteuil-Le-Roi, l'état de catastrophe naturelle pour mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols pour la période du 1er juillet 2022 au 30 septembre 2022.

Pour les familles auteuilloises concernées par des fissures survenues sur leurs habitations, votre déclaration de sinistre doit obligatoirement être formulée auprès de votre assurance **avant le 24 juillet 2023**.

Pour plus d'informations sur la procédure de déclaration de sinistre auprès de votre assureur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F3076>

---

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Les vacances d'été approchent, voici les horaires d'ouverture de la Mairie prévus :

- ✓ Les permanences des premiers Samedis du mois sont suspendues jusqu'à nouvel ordre
- ✓ **Du 17 juillet au 20 août**, la Mairie sera ouverte **uniquement le Mardi de 16h à 18h ou sur rendez-vous**
- ✓ La Mairie sera **fermée la semaine du 15 Août**
- ✓ En dehors de ces périodes, les horaires et jours d'ouverture restent inchangés

Nous vous accueillons également **en dehors de ces horaires SUR RENDEZ-VOUS** préalable en nous contactant au 01 34 87 43 15 ou [mairie.auteuil-le-roi@mairie-auteuil-le-roi.fr](mailto:mairie.auteuil-le-roi@mairie-auteuil-le-roi.fr).

La majorité de vos élus étant des Auteuillois bénévoles ayant une vie professionnelle en parallèle, **la prise de rendez-vous est OBLIGATOIRE pour tous les sujets demandant une présence de leur part : école, environnement, travaux, sécurité, urbanisme, vie associative, ...**

**Lors de votre visite en Mairie, les portes seront fermées à clé. Vous devrez sonner** pour qu'une personne vienne vous accueillir et répondre à vos questions.

Vous pouvez toujours déposer vos documents et correspondances dans la boîte à lettres, qui est relevée quotidiennement.

## LES LUEURS D'AUTEUIL

Vous avez été nombreux à venir à la soirée « **Les Lueurs d'Auteuil** » du 27 mai organisée par la Mairie. Cette soirée a débuté par une distribution de lanternes aux enfants présents. Ensuite la **compagnie Cœurs battants** a entraîné petits et grands pour une **balade contée en musique** dans les rues d'Auteuil. Tous ont été charmés par cette parenthèse féérique. Cet évènement s'est terminé par le verre de l'amitié offert par la Mairie.



## VIDE-GRENIERS



Le 4 juin signait le retour du traditionnel **vide-greniers organisé par la Caisse des écoles**. Plus de 35 exposants étaient présents afin de vous proposer des meubles, objets de décoration, vêtements, chaussures, jouets, articles de puériculture, livres, ...

Le soleil était de la partie et une terrasse éphémère a permis aux visiteurs de pouvoir faire une pause à l'ombre des arbres entourant le monument aux morts.



Nous vous remercions aussi beaucoup pour les **dons de jouets** reçus. Ils seront proposés prochainement à l'école Sully, l'accueil de loisirs tenu par l'IFAC et aux assistantes maternelles de la commune.



## SOIREE SURPRISE SPECIALE FEMMES

L'association **Feel'Ness** a organisé le 23 juin **une soirée surprise spéciale femmes**, ouverte aussi aux non adhérentes et non auteuilloises.

C'est dans une ambiance pleine de suspense que **32 femmes en tenue chic** sont montées à bord d'un bus direction ... Paris ! A l'arrivée, un « Busdiscothèque » les attendait pour une soirée tout inclus : visite panoramique de Paris « By-Night », buffet dînatoire, animation DJ.



Merci à toute l'équipe **Feel'Ness** pour cette soirée ayant permis aux chanceuses de visiter la Ville Lumière d'une façon très originale !

## KERMESSE DE L'ÉCOLE SULLY

La kermesse du 24 juin a débuté par un superbe spectacle préparé par les enseignantes de l'école sur le thème des « couleurs ». Petites scénettes s'alternaient avec des chorales et tableaux chorégraphiques hauts en couleurs, répétés assidument ces dernières semaines par nos élèves. A la fin du spectacle, une remise des prix a été réalisée pour les élèves de CM2, afin de fêter leur passage en 6ème. Ensuite un apéritif a été offert par la Caisse des écoles, poursuivi par le repas sur place proposé par le Comité des fêtes.



Après le repas, les stands de kermesse tenus par les parents bénévoles ont été ouverts à la joie des enfants qui ont pu s'amuser toute l'après-midi. **Nous remercions** encore toutes les personnes qui ont aidé à l'organisation et la réussite de cet événement : **enseignantes, parents d'élèves, Caisse des écoles et Comité des fêtes.**



## VOYAGE DES SENIORS DU 29 JUIN 2023

Le CCAS organise cette année un voyage pour nos séniors le jeudi 29 juin 2023 à Chantilly.

- ✓ Visite guidée du Château de Chantilly organisée avec 2 guides
- ✓ Déjeuner au restaurant « Le Vertugadin »
- ✓ Spectacle équestre aux Grandes Ecuries
- ✓ Découverte du parc en petit train



## AUTEUIL HONORE SA CENTENAIRE

C'est avec beaucoup de joie et d'admiration que la famille de **Marie-Anne Denis** s'est réunie vendredi 23 juin pour **fêter son 100<sup>ème</sup> anniversaire**. Mme Denis est Auteuilloise depuis quelques années, habitant chez sa fille et son gendre, Mr et Mme Muret Philippe. Les marques d'affection se sont succédées toute la journée. Mme Le Maire, accompagnée de Mme Caroline Muret, responsable du CCAS, se sont jointes aux célébrations au nom de la commune pour remettre un bouquet à notre ainée. Nous lui souhaitons de nous offrir encore longtemps son joli sourire.



## MARCHE HEBDOMADAIRE A AUTEUIL



En raison de la baisse de fréquentation du marché du samedi après-midi au stade, et du nombre décroissant de commerçants présents, la Mairie a décidé de son **arrêt définitif à la fin de la saison. Le dernier marché est prévu le samedi 1er juillet 2023.**

**Nous remercions les commerçants et les clients qui ont fait vivre ce marché pendant trois saisons !** Il vous sera toujours possible de commander auprès des commerçants pour des livraisons sur Auteuil ou des retraits sur l'un de leurs marchés.

- ✓ **S.N.D.T Primeurs** : Vente de fruits et légumes bio et conventionnels – Commande au 0624150734
- ✓ **Boucherie chevaline Maison Poyer** : Viandes de cheval, charcuterie (saucisses / merguez, pâtés, ...), plats cuisinés – Commande au 06.10.70.27.81
- ✓ **Les Macarons du village** – Commande au 06.50.41.26.88
- ✓ **Artisan fumeur** spécialisé dans le fumage de produits de la mer, saumon fumé, saumon frais, daurade en filet sans arêtes – Commande au 06.99.82.06.06
- ✓ **Pâtisseries orientales, Couscous et Tajines** – Commande au 07.82.05.16.98



Pour aussi une baisse de fréquentation, le foodtruck de pizzas a décidé d'annuler le créneau du samedi midi et n'est désormais présent que sur le créneau suivant :

**Tous les mardis de 17h30 à 21h** sur le parking situé devant le 16 Grande Rue ou celui en face de la mairie :

- ✓ Pizzeria : **Camion Top Pizza** - Commande au 07.81.44.53.82



Au vu de la sécheresse qui s'installe, la préfecture a passé la commune d'Auteuil-Le-Roi au niveau **alerte renforcée sur la gestion de l'eau** :

<b><u>Interdit :</u></b>	<b><u>Autorisé :</u></b>
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Arrosage des pelouses, massifs, végétaux décoratifs</li><li>✓ Remplissage/Vidange des piscines</li><li>✓ Lavage des véhicules à domicile ou sur la voie publique</li><li>✓ Alimentation des fontaines en réseau ouvert</li><li>✓ Nettoyage des façades ou toitures par un particulier</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Arrosage des jardinières et potagers avant 9h le matin, ou après 20h le soir</li><li>✓ Remise à niveau des piscines</li><li>✓ Lavage des véhicules en station de lavage utilisant un système de recyclage des eaux</li><li>✓ Nettoyage des façades ou toitures par un professionnel</li></ul>



Le risque d'incendie est accru sur le département. Notre commune étant entourée de forêts et champs, il est **interdit d'utiliser des feux d'artifices et d'allumer des feux en dehors des usages prévus** à cet effet (barbecue et braséros autorisés dans les jardins, sous contrôle permanent) du 1er avril au 31 octobre de chaque année. Il est également **interdit de fumer en forêt et sur les abords des espaces boisés.**